

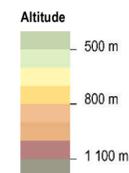


Réserve de biodiversité Uapishka

Massif des monts Groulx

- Réserve de biodiversité (limite post agrandissement)
- Zone d'interdiction à la motoneige (+ de 800 m)*
- Accès motoneige
- Tracé sujet à autorisation
- Zone de tolérance
- Secteur libre lac Lucie
- Secteur libre lac Mora
- Route
- Chemin
- Chemin de fer

*Il est toutefois possible de pratiquer la motoneige dans la zone d'interdiction en compagnie d'un guide qui a été autorisé par le MDDEFP.



Métadonnées

Système de référence Géodésique : NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84
 Projection cartographique : Mercator transverse universelle (MTU), fuseau 19



Sources

Données : CANVEC à l'échelle de 1/50 000
Organisme : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Réalisation

Direction du patrimoine écologique et des parcs
 Division de la géomatique et de l'infographie
 © Gouvernement du Québec, décembre 2013

Localisation

